



L'ÉTIQUETAGE ALIMENTAIRE



L'ORIGINE DES PRODUITS

#3

Un grand nombre d'informations se cachent dans la liste des ingrédients.

Nous vous guidons pour la déchiffrer...

Le code barre

Les 2 premiers chiffres correspondent au pays d'origine. Pour la France, ils sont compris en 30 et 37.



⚠ Toutefois, il se peut que ces chiffres indiquent l'origine du produit ou le siège social de la marque, donc prudence !

Les labels

Il existe plusieurs labels qui garantissent l'origine géographique d'un produit :



Appellation d'Origine Contrôlée (France)

Il existe plusieurs labels qui garantissent l'origine géographique d'un produit :

Appellation d'Origine Protégée (Europe)

Echelle européenne de l'AOC.
Exemple : Brie de Meaux



Indication Géographique Protégée (Europe)

Caractéristiques du produit liées au lieu géographique dans lequel se déroule la production ou la transformation selon des conditions bien déterminées.
Exemple : jambon de Bayonne

L'estampille vétérinaire

Pour les produits d'origine animale, l'estampille est obligatoire. Elle fait foi du contrôle de l'animal par les services d'hygiène.

- 1 Indique le pays — F
- 2 Indique le département — 01.001.01
- 2 Union Européenne — CEE

⚠ Le contrôle a lieu à l'abattage, à la découpe ou directement sur l'emballage.